

## BIOGRAPHIE—SILHOUETTE

M<sup>re</sup> H. C. ST. PIERRE

Le Lachaud du barreau canadien dont la mâle éloquence, servie par un magnifique organe, fait les délices des gens de robe, embrouille les jurés et enthousiasme les auditeurs.

Jamais, en ce pays, aucun avocat n'a excellé, au même degré que lui, dans l'art de convaincre les juges, les jurés les plus prévenus, et de leur faire prendre, au besoin, des vessies pour des lanternes.

M<sup>re</sup> H. C. St Pierre est la providence des criminels de toute catégorie.

Que d'égarés lui doivent leur place au soleil ; que de malheureux, dont le cou était près de la cravate fatale, lui doivent la vie !

Ah ! s'il m'était permis de violer le secret de sa correspondance, que de lettres émues, pleines de phrases de reconnaissance vraie n'y trouverais-je pas ?

Lettres de mères, de pères, d'épouses, de frères ou d'amis, écrites, toutes, sous l'impression d'une profonde allégresse, et contenant, sans vaine périphrase, sans artifice littéraire, le cri de merci échappé spontanément d'un cœur dilaté à la nouvelle du salut d'un être aimé :

"Merci, M. St Pierre ! Vous l'avez sauvé : soyez béni !"

Ne sont-ce pas là les meilleurs certificats de talent que puisse recevoir un avocat ?

Il suffirait, d'ailleurs, pour fixer le public—s'il ne l'était depuis longtemps déjà—sur la haute valeur de l'éminent criminaliste, de lui rappeler les nombreuses causes difficiles qu'il a défendues avec le plus brillant succès, dans presque tous les cas.

\* \*

Je ferai, avant de mentionner ses principaux triomphes, une courte esquisse de sa vie :

M. Henri Césaire St. Pierre naquit à Ste. Magdeleine de Rigaud, le 13 septembre 1842. Son père, M. Joseph St. Pierre, cultivateur, étant mort deux ans plus tard, M. C. Raymond, marchand de l'île Bizard, se chargea de l'éducation du futur avocat.

A l'âge de 12 ans, il entra au collège de Montréal, où il fit toutes ses classes avec beaucoup de succès. En 1862, à sa sortie du collège, le jeune St Pierre, plein de vaillance et d'instincts belliqueux, manifesta le désir de s'enrôler dans l'armée des États-Unis. A cette époque, la guerre de sécession était dans toute sa fureur. Est-il besoin de dire que ses parents donnèrent à ses projets la plus formelle désapprobation ?

La mort dans l'âme et en désespoir de cause, il se lança dans l'étude du droit. Envoyé à Kingston, Ontario, il étudia chez M. James Agnew, l'un des meilleurs hommes de loi de la ville. Au fond du cœur, cependant, il conservait, rendu plus vivace par un premier échec, l'amour des combats. C'est pourquoi, au moment de passer ses examens à Toronto, il prit la poudre d'escampette et se rendit à New-York. Là, il sut vaincre les hésitations du général Johnson et s'engagea dans le "76th New York volunteers," qui formait partie de l'armée de Potomac.

Au bout de deux mois de service, il fut nommé sergent. A la retraite du général Meade, il reçut une blessure et quand, à peine guéri, il affronta de nouveau le feu de l'ennemi, à Mine Run, près de Fredericksburg, il fut atteint une seconde fois par un projectile et tomba sur le champ de bataille où le remassa un détachement de la cavalerie des rebelles. On le transporta à Gordonsville, puis on l'envoya à Richmond, comme prisonnier de guerre.

Bientôt son nom parut sur la liste des braves tombés au champ d'honneur. On célébra son service funèbre au collège de Montréal et dans sa paroisse natale ; on fit des prières pour le repos de son âme.

Il serait trop long de décrire ici les souffrances qu'il eut à endurer pendant les treize mois que dura sa captivité dont, vainement, il tenta plusieurs fois de briser les chaînes. Après avoir été détenu dans différentes prisons, lors de l'évacuation de Charleston par les troupes du sud, en 1865, il se trouva enfin libre.

Pas n'est besoin d'essayer de décrire les transports de joie avec lesquels il fut reçu, en Canada, par ses parents et ses amis qui, depuis longtemps, pleuraient sa mort.

En 1866, ayant été admis à l'étude de la profession d'avocat, il travailla successivement, en qualité de clerc, dans les bureaux de MM. Cartier, Pomerville et Bétournay ; F. X. A. Trudel ; J. J. C. Abbott, puis chez MM. Barnard et Pagnuelo, où il demeura jusqu'en juillet 1870, époque de son admission au barreau.

En 1871, il s'associa avec l'Hon. Gédéon Ouimet et, quand celui-ci fut nommé surintendant de l'éducation, il se trouva à la tête de l'étude.

M<sup>re</sup> H. C. St Pierre ne s'est guère occupé de politique ; cependant, en 1878, s'étant présenté comme candidat libéral à la chambre locale, il fut défait par M. L. N. Cavalier et, en 1887 il refusa la candidature qui lui était offerte pour les élections de Laprairie et Jacques Cartier.

En 1874, il épousa Melle Adeline Albina Lesieur, fille de M. Adolphe Lesieur, marchand de Terrebonne, nièce de l'Hon. T. J. J. Loranger, de l'Hon. L. O. Loranger et de M. J. M. Loranger. Madame St. Pierre jouit, à juste titre, d'une grande réputation de beauté, et le public a pu admirer souvent son talent de pianiste, dans les concerts de charité.

\* \*

La première cause que M<sup>re</sup> H. C. St. Pierre plaida et gagna devant la cour du Banc de la Reine, est celle de Malouin, Beaudoin et Lapoussière, accusés de vol de marchandises provenant d'un navire naufragé. Ce procès eut lieu en 1872. Depuis cette époque, on peut dire qu'il eut le monopole des affaires criminelles.

Avec M. Archibald, il défendit, plus tard, les nommés Gagnon, Coté et Godmaire, accusés de meurtre. La cause était très difficile à défendre ; mais, néanmoins, les deux derniers furent acquittés et Gagnon fut déclaré coupable de voies de fait sur la personne. A sa sortie du palais, l'heureux avocat fut l'objet d'une ovation enthousiaste.

Pothier, accusé de meurtre, en fut quitte, grâce à lui, pour deux années de travaux forcés.

Il obtint l'acquiescement de Calcut et de Franklin, accusés de meurtre.

L'affaire Ferrari, qui excita à un si haut point l'attention publique, est célèbre par les difficultés de la défense. Ferrari, un Italien, était accusé d'avoir poignardé, en le frappant au cœur, le sieur Jules Lefebvre. M<sup>re</sup> H. C. St. Pierre était secondé par M<sup>re</sup> McMaster. L'accusé fut acquitté, après un chaud plaidoyer qui fut fort admiré. Une grande agitation se manifesta dans le palais, après la lecture du jugement, et le brillant avocat fut porté en triomphe jusqu'à l'hôtel Richelieu. Il fit libérer Philomène Aulaire, accusée d'empoisonnement ; Charette, accusé de meurtre.

Il fit acquitter :

Avec M<sup>re</sup> Barry : Cousidine, Roach, les deux frères Gauthier et les deux frères Poineau, tous accusés de meurtre ;

Avec M<sup>re</sup> Turgeon : Edouard Contant, meurtre ;

Avec M<sup>re</sup> McMaster : Mme Matte, empoisonnement ;

Avec M<sup>res</sup> Geoffrion et Poirier : Caza.

L'acquiescement de ce dernier fut encore, pour M<sup>re</sup> H. C. St. Pierre, un véritable triomphe. A cette occasion une personne dont je cacherai le nom, pour éviter de blesser sa modestie, fit publier, dans *La Patrie*, les vers suivants :

Il faut bien l'avouer ; au Ciel et sur la terre  
Nous avons deux puissants St. Pierre :  
L'un siège avec éclat au port brillant des cieux ;  
L'autre, aux portes de fer des prisons de ces lieux.

Voilà bien la ressemblance ;  
Mais quant à ce qu'aux leurs ils peuvent garantir,  
Quelle est donc la différence ?  
Eh !... l'un les fait entrer, l'autre les fait sortir !

Dans la cause célèbre des détectives, M<sup>re</sup> St. Pierre était le conseiller de la défense pour Fahey, Naegelé et Bureau. Son plaidoyer pour Bureau fut un magnifique morceau d'éloquence dont les habitués de la cour se souviennent certainement.

Tous ceux qui assistaient à l'assemblée du Champ de Mars, le 9 août 1885, ont aussi présent à la mémoire le discours, empreint d'une mâle énergie qu'il prononça à la suite de la pendaison de Louis Riel, son ancien camarade de collège.

\* \*

Jamais on ne pourra prétendre que les discours de M<sup>re</sup> H. C. St. Pierre sentent l'huile, car il ne les prépare pas. Le don de l'improvisation et la grande facilité d'élocution qu'il possède au suprême degré, lui permettent de se dispenser de ce travail préliminaire et de s'abandonner à l'impression du moment.

Il a la répartie vive et spirituelle ; les attaques les plus fortes ne peuvent le démonter ; il a l'art de rendre plaisant à entendre les plaidoyers roulant sur les sujets les plus ingrats.

A côté de ses succès oratoires, il ne faut pas oublier de mentionner ses triomphes scéniques. En effet, M. H. C. St. Pierre est une basse chantante de grand style. Tous les journaux de cette ville ont rapporté avec quel talent artistique il a rempli, entre une foule d'autres, le rôle de Sulpice, de la *Fille du Régiment*, en 1882. Les nombreux habitués du Queen's Hall et des concerts de charité, connaissent et apprécient suffisamment sa voix chaude et sympathique pour qu'il me soit permis de ne pas m'étendre plus longuement sur ce sujet.

\* \*

Dans un cadre aussi restreint que celui dont je dispose, je n'ai pas la prétention de faire entrer un travail complet sur la personnalité et l'œuvre de l'avocat qui fait la gloire de notre barreau. Un volume entier ne suffirait certainement pas à cette tâche.

Le journal est un lit de Procuste : les articles doivent parfois être concis pour y tenir sans danger de mutilation. Telle est la raison qui met un frein à ma pensée et à ma plume.

Et je profite des dernières lignes qui me sont accordées pour m'écrier, au nom des mères, des pères, des épouses ou des amis, de qui notre Lachaud fut le consolateur en des jours de profonde affliction :

Merci, M. St. Pierre ! Vous les avez sauvés : soyez béni !

LÉON FAMELART.

\* \*

## POUR DERIDER.

Une négresse, qui veut fourbir son fourneau, entre chez un épicier.

—Donnez-moi dix sous de mine de plomb.

Le boutiquier, distrait, en la servant :

—Comme poudre de toilette ?

\* \*

—Scène conjugale :

Monsieur s'approche de madame.

--Pouah ! dit celle-ci, vous sentez le tabac.

—Ah ! chère amie, comme vous êtes changée : l'année dernière, je le sentais tout autant, mais vous ne le sentiez pas.

\* \*

Une demoiselle reçoit la visite d'un monsieur qui la courtise pour le bon motif. L'amoureux prend un moyen détourné pour faire sa déclaration. Il caresse la chatte de la demoiselle et lui dit :

—Minette, est-ce que je pourrais avoir ta maîtresse ?

La demoiselle répond d'elle-même : Dis donc oui, Minette.

\* \*

Un juge de Cour criminel dans une affaire d'empoisonnement :

—Vous avez cru cacher votre crime jusque dans les entrailles de la terre, mais le cercueil a parlé !

L'accusé se retourne vers son avocat :

—Pourquoi dit-on alors : Discret comme la tombe ?

\* \*

Le docteur D. . . n'aime pas beaucoup qu'on vienne le déranger dans la nuit, surtout quand il s'est couché tard. L'autre nuit un individu quelconque vient carillonner à sa porte.

—Qu'y a-t-il ? s'écrie-t-il en colère.

—Docteur ! docteur ! venez vite ! notre femme vient d'avaler une souris !

—Eh bien ! dites lui d'avaler un chat et laissez-moi tranquille, fit le docteur en se recouchant.

## PREMIERS NUMÉROS

Nous pourrions fournir aux nouveaux abonnés ou à toute autre personne désireuse de garder la file de LA VIE ILLUSTRÉE, tous les numéros qui auront parus.